



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Lutte et prévention

Question écrite n° 12592

Texte de la question

M Jean-Louis Masson attire l'attention de M le secrétaire d'Etat auprès du Premier ministre, chargé de l'environnement et de la prévention des risques technologiques et naturels majeurs, sur le fait que l'utilisation des sels de déneigement a des conséquences importantes sur les plantations situées en bordure de routes. Il s'avère, notamment, que les platanes et certains autres types d'arbres sont très sensibles à ce type de pollution. Il souhaiterait donc qu'il lui indique s'il ne serait pas possible d'étudier la mise en œuvre d'autres produits de substitution du sel, par exemple le glycol déjà utilisé en Grande-Bretagne.

Texte de la réponse

Reponse. - Les sels de déneigement peuvent effectivement endommager les plantations situées en bordure de routes à cause des projections et parce qu'un sol sale se comporte comme un sol sec, asphyxiant et imperméable à l'air et à l'eau. Les végétaux souffrent alors de dessèchement, de chlorose et d'un ralentissement important de croissance. Les effets restent cependant limités, sauf déneigements importants dans des hivers particulièrement rigoureux. Les quantités répandues varient de 0,5 tonne à 30 tonnes par an et par kilomètre. Dans quelques cas, il a été constaté des effets sur la végétation environnante par stagnation d'eau saumâtre, l'ampleur de ces effets reste généralement limitée à quelques dizaines de mètres carrés. Des produits de substitution du sel (chlorure de sodium et de calcium) existent. Il s'agit, d'une part, d'alcools et de glycols, d'autre part, de produits à base d'azote et de phosphore. Les glycols ont l'avantage de n'être pas corrosifs ; ils sont donc utilisés pour déverglacer les ouvrages d'art. Cependant, étant moins efficaces et plus chers que les sels, ils ne peuvent les remplacer dans toutes leurs utilisations. Pour remédier à la pollution par les sels de déneigement, la meilleure technique consiste à réduire les quantités répandues au minimum compatible avec les contraintes d'entretien. Dans cette perspective, le service d'études techniques des routes et autoroutes a lancé à l'automne 1987 une campagne « Salez mieux, salez moins ».

Données clés

Auteur : [M. Masson Jean-Louis](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12592

Rubrique : Pollution et nuisances

Ministère interrogé : environnement et prévention des risques technologiques et naturels

Ministère attributaire : environnement et prévention des risques technologiques et naturels

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 2 mai 1989, page 1990